

TRAVAUX DE LA NONETTE

CONFORTEMENT DES DIGUES DE SENLIS ET DE VILLEMÉTRIE

Les travaux s'achèvent

Le déversoir, classé monument historique, a été réhabilité et remis en eau courant décembre et la pose des palplanches a été achevée.

■ Le déversoir remis en eau

Le déversoir de la digue avait été mis hors d'eau par une dérivation provisoire vers le Saint-Urbain pendant la durée des travaux. La réhabilitation du déversoir, réalisée par l'entreprise Léon Noël et Vinci construction maritime et fluvial, a commencé le 17 novembre pour quatre semaines. Dans un premier temps, l'entreprise Léon Noël, spécialisée dans les monuments historiques, a procédé à la reprise du soubassement en pierre de taille de Saint-Maximin. Ce travail a été mené à la demande de l'Architecte des bâtiments de France et de la DRAC, qui souhaitent ainsi préserver l'aspect originel du déversoir. Par un système d'étais, les pierres altérées ont été remplacées par de nouvelles pierres, taillées sur mesure, puis rejointoyées à la chaux.



L'entreprise Vinci a ensuite réalisé le 14 décembre une jointure béton entre les palplanches et les culées en béton du déversoir. La partie haute des palplanches en métal de l'ancien seuil a été coupée, de manière à intégrer un nouveau seuil réalisé en chêne, similaire à son aspect historique. Le déversoir a ensuite été remis en eau le 16 décembre pour pouvoir alimenter à nouveau le Saint-Urbain, par le retrait du batardeau et du busage temporaire. À la fin des travaux sur le déversoir, la digue a été rechargée en terre végétale pour combler les sillons laissés par les engins de chantier et une remise en état du site et des accès a eu lieu. ■

FINANCEURS



Votre
collectivité
de proximité



PARTENAIRE



ENTREPRISES

Maitrise d'Oeuvre : SAFEGE

Chargé de travaux : Vinci
construction maritime et fluviale

Coordinateur Sécurité et
Protection de la Santé : SOCOTEC

Architecte : AEI

SITE INTERNET :
oise-aisne.net

COURRIEL :
entente@oise-aisne.fr

TELEPHONE :
03 44 38 83 83



FACEBOOK :
@EptbOise



TWITTER :
@EptbOise

■ Etanchéité de la digue

Palplanches enfouies dans la digue



La pose des palplanches a été achevée

Un rideau de palplanche complémentaire de 90 mètres a été enfoui dans le corps de digue puis recouvert ; il est donc maintenant totalement masqué. Réalisée du côté de la digue de Senlis, cette opération a permis de rattacher le nouveau linéaire de palplanches à l'ancien, réalisé en 2001, afin de garantir l'étanchéité de la digue. Un rechargement en terre végétale a été opéré. Au total, pour permettre le confortement de la digue de la Nonette, 750 mètres de palplanches ont été enfoncées dans le sol, sur près de 4 mètres de profondeur, répartis côté Senlis et Villemétrie. ■

■ Création d'une zone humide

Une zone humide au titre des mesures compensatoires

Les travaux ayant entraîné une perte de 1600 m² de zone humide (élargissement du talus aval de la digue) et nécessité des interventions sur la végétation (élagage et abattage d'arbres...), l'Entente Oise-Aisne doit mettre en œuvre des mesures compensatoires. Pour cela, une zone humide est en cours de restauration sur une parcelle privée située à proximité, sur une surface de 2400m², avec la mise en place d'un contrat dit « ORE » (Obligation Réelle Environnementale), conformément à la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Les travaux d'aménagement de cette zone humide ont commencé début décembre. Cinq mares propices aux invertébrés ont été créées, et environ soixante-dix arbres ont été plantés fin décembre – principalement des aulnes et des saules – afin de respecter les essences locales.



Relevés de niveau des nouvelles mares

Plantation d'arbres et de végétaux :

Une fois la pose des palplanches achevée, une recharge en terre végétale a été réalisée. Début janvier, vingt-cinq arbres (aulnes et érables) ont été replantés à deux mètres du pied de digue pour compenser l'abattage réalisé pour les travaux. ■

■ Prochaines étapes des travaux

Dernière opération sur le déversoir : une reprise sur le déversoir, à la demande de l'Architecte des Bâtiments de France, sera effectuée au printemps par l'entreprise Noël (pose de parement en pierre sur la partie visible du déversoir). Cette opération n'a pas pu être réalisée avant la période des crues.

Ensemencement : l'ensemencement de la digue de Senlis restera à réaliser au printemps. ■



Pour en savoir plus,
rendez-vous sur le site web
de l'Entente Oise-Aisne :
oise-aisne.net

■ Les travaux mis à l'épreuve

Retour sur la crue des 23 et 24 décembre

Le 23 décembre, la ville de Senlis a été alertée par les riverains de la montée du niveau du Saint-Urbain, suite à des précipitations continues sur trois jours (le bassin de la Nonette a reçu un cumul de 20-25 mm de pluie). L'équipe technique de l'Entente Oise-Aisne s'est rendue sur place les 23 et 24 afin de relever le niveau de l'eau à l'échelle (55,62 m NGF le 23/12, et 55,65 m NGF le 24/12) et de constater le bon fonctionnement de l'ouvrage et du déversoir post-travaux (pas de fuite, ni surverse constatée). La cote de protection est de 55,70 m NGF et la cote de danger de 55,80 m NGF.

Suite à l'installation de trois pluviomètres en 2020, une étude hydrologique a été lancée pour définir des seuils d'alerte (correspondance pluviométrie/niveaux d'eau). Dans les prochains mois, l'Entente mettra en œuvre, à destination des riverains, un dispositif d'alerte automatique par SMS et/ou appel téléphonique, sur simple inscription, afin d'anticiper la survenance d'une éventuelle crue. ■



Le déversoir après travaux, lors de la crue